

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES



**EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'AVANCEMENT AU GRADE
DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN CHEF
DE L'ECONOMIE ET DE L'INDUSTRIE**

SESSION 2016



ÉPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE N°2

DU MARDI 11 OCTOBRE 2016



ETUDE DE CAS



ENVIRONNEMENT ET SECURITE INDUSTRIELS



(Durée : 2 heures - Coefficient : 2)

REMARQUES IMPORTANTES :

- les copies doivent être rigoureusement anonymes et ne comporter aucun signe distinctif ni signature, même fictive, sous peine de nullité.
- le candidat s'assurera, à l'aide de la pagination, qu'il détient un sujet complet (le sujet comporte 5 pages).

OPTION ENVIRONNEMENT ET SECURITE INDUSTRIELS

Chaque exercice est indépendant
Tous les exercices sont sans document

➤ Exercice 1 :

Thématique : inspection

Vous recevez via le courrier interne une plainte d'un riverain concernant un dépôt de déchets inertes. Face à cette plainte, déposée en préfecture, votre hiérarchie vous indique un délai maximum de 6 mois pour traiter cette plainte. Vous connaissez le lieu concerné pour avoir aperçu le site il y a 15 jours de l'extérieur à l'occasion d'une inspection sur un site voisin : selon vous, les principes d'exploitation de cette Installation de **Stockage de Déchets Inertes** ne sont pas adaptés.

Le site n'est par ailleurs pas connu de l'inspection.

1 – Quelle attitude prenez-vous vis-à-vis de cette plainte ? Argumentez votre réponse.

Une semaine plus tard, le maire de la commune vous appelle sur le même sujet en vous précisant que le **Plan Local Urbanisme** ne permet pas ce type d'activité et qu'il a compté la veille l'arrivée/départ de 40 poids lourds venus déverser des déchets divers : il vous parle de fûts, d'amiante ciment, ...

2 – Ces éléments nouveaux sont-ils de nature à modifier votre avis sur cette affaire ? Argumentez votre réponse.

Lors de l'inspection finalement réalisée, vous constatez :

- Le site de stockage de matériaux inertes relève du régime de l'enregistrement au regard de la nomenclature des Installations **Classées** pour la **Protection de l'Environnement** ;
- il n'y a aucun contrôle à l'entrée ni au déversement ;
- la présence de quelques fûts, pneus et déchets verts ;
- l'exploitant est en train de couper les arbres pour étendre la surface d'exploitation.

3 – Indiquez les actions administratives/pénales que vous proposerez dans votre rapport.

Rédigez la conclusion de votre rapport au Préfet.

➤ Exercice 2 :

Thématique : inspection

Vous recevez une convocation du Tribunal de Grande Instance concernant un procès-verbal de délit dressé par votre prédécesseur relatif à une exploitation illicite d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à autorisation.

1 – Quelle attitude adoptez-vous face cette situation ?

2 – Que préparez-vous pour l'audience et pour qui ?

La veille de l'audience, votre hiérarchie vous informe que vous représenterez finalement l'inspection.

Les éléments que vous avez préparés montrent que l'exploitation illicite se poursuit malgré les différentes actions de l'inspection dont procès-verbal de délit dressé en 2014, arrêté préfectoral de suspension d'activité de 2014, consignation de 40 000 € de 2015 non encore suivie dans les faits (non perçue) pour l'élaboration du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter...

L'exploitant, présent à l'audience avec son avocat, insiste sur l'acharnement de l'administration qui empêche les entrepreneurs de démarrer une activité et de créer des emplois. Il explique qu'il a prévu de régulariser sa situation administrative et de faire des travaux pour respecter les dispositions techniques qui lui sont applicables. Pour cela, il a besoin d'argent et donc de poursuivre son activité en l'état pendant encore 6 mois.

Le procureur vous passe la parole.

3 – Que précisez-vous dans votre intervention ?

Argumentez.

➤ Exercice 3 :

Thématique : instruction

Le directeur d'une sucrerie souhaite votre avis pour mieux accompagner ses projets.

A l'occasion d'une réunion à laquelle vous participez seul sur le site, il vous indique :

- Le plan d'investissement pour la mise en conformité de sa chaufferie, d'un montant de 2M€ est en cours, malgré les difficultés économiques du groupe ;
- Les cendres et mâchefers issus de sa chaufferie charbon sont stockés depuis 3 ans sur le site, en l'absence de filière de valorisation fiable et du coût trop élevé pour le stockage en centre adapté. Le dépôt actuel est évalué à 50 000 tonnes – Les riverains se plaignent des envols de poussières.
- La campagne betteravière qui s'échelonne du 15 septembre au 15 janvier devrait à partir de l'an prochain se poursuivre par une activité complémentaire du 15 janvier au 15 mars sur le travail des sirops et la production d'alcool. Il vous indique que cette évolution n'entraîne pour son site aucune nouvelle rubrique de nomenclature visée par l'activité ni aucun changement de niveau de classement des rubriques actuellement reprises dans son arrêté préfectoral d'autorisation de 2012. Il vous précise que la modification est non substantielle et attend de vous un projet d'Arrêté Préfectoral Complémentaire actant ce principe dans les meilleurs délais.

1 – Quelle attitude adoptez-vous sur le sujet des mâchefers ?

Quelles solutions sont selon vous envisageables ?

Proposez-vous des sanctions administratives et/ou pénales et si oui lesquelles ?

2 – Quels éléments serez-vous amené à demander à l'exploitant sur son projet d'extension d'activité ?

Dans quel but ?

Argumentez vos réponses.

➤ Exercice 4 :

Thématique : instruction

15 jours après votre arrivée dans votre nouveau poste en qualité de chef d'équipe ICPE, vous êtes invité à participer à une réunion en Sous-Préfecture concernant la reconversion d'un ancien site militaire en plate-forme logistique.

1 – Quelle suite donnerez-vous à cette demande du Sous-Préfet en sachant que cette réunion rassemblera divers services de l'Etat, les collectivités, le porteur du projet et le ministère de la défense ?

Lors de la préparation de cette réunion, vous constatez que :

- Le site fait l'objet de réunions périodiques tous les 3 mois depuis plus de 2 ans.
- Le site comportait des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement « militaires » pour lesquelles le service d'inspection des armées a traité les cessations d'activité.
- Le site présente à divers endroits des pollutions résiduelles aux hydrocarbures (étude de sol produite par le porteur du projet) qui présentent une incompatibilité actuelle avec un usage d'habitation.
- Une étude relative à la biodiversité sur le site montre la présence d'espèces protégées.
- Le site n'est ni desservi par le fer ni par la voie d'eau – Il existe un accès autoroutier à 3 km.
- Le projet comporte la construction de 600 000 m² d'entrepôts pour le e-commerce et la reconversion de bâtiments existants en magasins de ventes directes.
- Le ministère de la défense est en cours de cession des terrains auprès du porteur du projet via les collectivités.

2 – Quels sont selon vous les points sur lesquels vous attirerez l'attention du Sous-Préfet ?

3 – Précisez, selon vous, les diverses actions qui seront suivies par la DREAL

4 – Quelles seront les diverses procédures que vous aurez à gérer en direct ?

5 – L'exploitant envisage de démarrer les travaux dans 6 mois – Quelle est votre attitude vis-à-vis de lui ? Vis-à-vis du Sous-Préfet qui insiste pour que le délai proposé par l'exploitant soit tenu ou du moins maîtrisé au maximum ?

Argumentez.

➤ Exercice 5 :

Thématique : connaissances générales (10 à 15 lignes attendues)

- Que savez-vous de l'autorisation environnementale, réforme qui entrera en vigueur au 1er janvier 2017 ?

